

# Appel aux autorités de santé: le Covid-19 présente un risque majeur pour les patients anti-coagulés

Opinions

Contribution externe

Publié le 16-11-20 à 14h02 - Mis à jour le 16-11-20 à 19h53

Un nombre important de patients ne sont plus contrôlés que toutes les 4 ou 6 semaines, voire plus du tout. Cette situation est particulièrement anxiogène et mal vécue par les patients ou les parents d'enfants anti-coagulés. Les patients avec des valves cardiaques mécaniques et les patients en attente de greffe cœur-poumon, les enfants en bas âge et les adolescents avec des anomalies cardiaques, ceux avec une fonction rénale altérée qui ne peuvent bénéficier des anticoagulants oraux directs sont tous concernés.



© AFP

Une opinion d'André Krajewski, Président de l'asbl GIRTAC-VIBAST et de Marc Tomas, cardiologue, professeur émérite à l'UNamur.

[Plus de 100 000 consultations hospitalières ont été supprimées](#) dans chaque hôpital académique et 8 hôpitaux sur 10 s'attendent à une recrudescence des pathologies chroniques dans les années à venir par manque de suivi pendant la pandémie. La qualité des soins a chuté, notamment en cardiologie. Voir son médecin généraliste est devenu extrêmement difficile, ceux-ci étant débordés par le tri des patients Covid.

Les messages recommandant de rester chez soi et d'éviter de consulter son médecin traitant ont provoqué une peur évidente chez les patients.

L'UCL et la KUL ont analysé le comportement des Belges vis-à-vis des soins de santé pendant la pandémie. Près de 2000 personnes ont répondu à leur enquête. Une personne sur deux a renoncé à des soins chez le spécialiste et neuf sur dix n'ont pas pu faire un examen prévu comme de l'imagerie médicale.

La Ligue Cardiologique Belge a tiré la sonnette d'alarme en cette période de confinement au travers d'un communiqué rappelant que les urgences cardiaques restent une priorité et doivent être prises en charge.

## Un suivi régulier qui ne peut plus avoir lieu

Parmi les patients cardiaques les plus affectés par cette difficulté d'être suivis, ceux recevant des traitements anticoagulants sont particulièrement à risque. En Belgique, cela représente 250 000 personnes dont 10% sont traités par une classe particulière d'anticoagulants : les anti-vitamines K. Ces traitements nécessitent un suivi très régulier du niveau d'anticoagulation, en général tous les 15 jours. Si cela n'est pas respecté, le risque d'hémorragie grave ou de thrombose comme un accident vasculaire cérébral (AVC) est majeur.

Or, au vu de la suppression des consultations, c'est bien ce qui se produit : un nombre important de patients ne sont plus contrôlés que toutes les 4 ou 6 semaines, voire plus du tout. Cette situation est particulièrement anxiogène et mal vécue par les patients ou les parents d'enfants anticoagulés. Les patients avec des valves cardiaques mécaniques et les patients en attente de greffe cœur-poumon, les enfants en bas âge et les adolescents avec des anomalies cardiaques, ceux avec une fonction rénale altérée qui ne peuvent bénéficier des anticoagulants oraux directs sont tous concernés.

## Faciliter l'accès aux appareils d'automesures par un remboursement en urgence

Ces patients risquent, en cas de déséquilibre de leur anticoagulation, d'avoir besoin d'un lit en soins intensifs dans des unités totalement saturées actuellement. De plus, les antiviraux utilisés pour soigner les patients atteints de Covid déstabilisent fortement tous les traitements anticoagulants oraux ce qui complique encore plus les soins à apporter à ces patients contaminés par le Covid-19 et à risque majeur. Pourtant, une

solution existe depuis longtemps : l'automesure de la coagulation. Des appareils sont en effet disponibles permettant aux patients de se tester eux-mêmes, ce qui, dans une ère du patient acteur de sa santé, n'est qu'une évolution logique. C'est le cas dans de nombreux pays européens et c'est ce qui est recommandé par les sociétés scientifiques internationales. Mais pas en Belgique, parce que ces appareils n'ont jamais obtenu un remboursement de l'INAMI.

L'association GIRTAC asbl pour la Gestion Individuelle Responsable du Traitement Anticoagulant, constituée en 2005 et admise au sein de l'ISMAAP (International Self-Monitoring Association of Anticoagulated Patients) la même année a pour mission d'accompagner les patients anticoagulés et de promouvoir l'autocontrôle des patients dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. Elle souhaite s'adresser ici au ministre fédéral de la Santé et aux responsables de l'Inami en leur demandant de faciliter l'accès aux appareils d'automesures par un remboursement en urgence de ceux-ci au vu de la situation que nous connaissons. Il en va de la santé et de la qualité de vie de milliers de patients et de leurs proches. Cette mesure sera aussi de nature à éviter une surcharge supplémentaire aux hôpitaux déjà profondément malmenés par la pandémie. Messieurs, nous vous demandons de prendre cette mesure d'urgence déjà d'application dans de nombreux pays européens en favorisant l'*empowerment* des patients et de leurs proches afin d'éviter des accidents hémorragiques et thrombotiques aux conséquences souvent sévères, voire mortelles !